LETTRE D'UN EVÊQUE DE FRANCE A MONSEIGNEUR LE CARDINAL FABRONI,

Sur la Constitution

UNIGENITUS.





M. DCC. XIV.

LETTRE D'UN EVÊQUE DE FRANCE A MONSEIGNEUR LE CARDINAL FABRONI

Sur la Constitution UNIGENITUS.

MONSEIGNEUR,

JE n'ai pas long-temps deliberé sur qui je devois jetter les yeux, pour lui proposer des doutes très-considérables que j'ay sur la nouvelle Constitution. Après le Pape, que je n'ai pas cru devoir détourner de ses occupations importantes, personne n'est plus en état que V. E. de les éclaircir. Toute l'Europe sçait que vous êtes l'un des deux Cardinaux, & le principal, sur qui S. S. témoigne s'être reposée de l'exécution de *cette grande & sainte entrepri-*

se. Elle a jugé avec raison que vos lumiéres valoient seules celles de tout le sacré College; & qu'après tout, vous auriez la docilité de vous laisser conduire & de ne lui rien suggérer que suivant les avis toujours sûrs, & (s'il est permis de le dire sans faire injure à l'Oracle du Vatican) toujours infaillibles des Théologiens de la pieuse & savante Compagnie de Jesus. J'espére que la genereuse protection dont m'honorent ces Peres, à qui depuis long-temps je suis également devoué, m'attirera aussi votre bien-veillance, & vous engagera à me faire avec leur secours une ample réponse, dont je ne ferai qu'un bon usage.

C'est donc sous vos yeux, M. & sous les leurs, que S. S. a bien voulu composer elle-même cette éloquente & pathetique Constitution, comme il paroît par un stile vif, majestueux & qui perce jusqu'au vif. Cet amas de propositions qu'elle y a fait entrer avec un choix si prudent & si sage, est le fruit de votre commun travail & l'effet de vos conseils. Par là, M. vous avez rendu votre nom immortel avec celui du Pape, & celui de la Societé qu'il honore si justement de son estime & de sa confiance, & dont il se trouve si bien d'employer les admirables talens au gouvernement de l'Eglise. Nous avons certainement besoin de cette piéce, pour apprendre à parler correctement & avec précision sur les matieres théologiques. Ce n'est que depuis qu'elle a paru que je vois clair dans ces questions épineuses. Dès lors l'erreur est devenue palpable, & chacun la touche au doigt. Pour moi je la decouvre presente-

ſentement dans tous les livres de pieté que je lis. Celui, par exemple, *de l'imitation de Jeſus-Chriſt* en eſt farci. Peut-être même que les livres de l'Ecriture ſainte n'en ſeroient pas exempts, ſi l'on pouvoit ſans ſacrilege l'y aller chercher, & dire enſuite ſans blaſphême qu'on l'y a trouvée.

Mais oſeray-je, M. vous avouer, & c'eſt là le ſujet de mes doutes, que j'ay cru même l'entrevoir dans ces belles homelies que S. S. a autrefois prêchées avec tant de zele au peuple Romain, 1. *au milieu de la celebration des ſaints myſteres.* Voici le titre du livre, où je viens de faire cette découverte. 2. *Homiliæ SS. D. N. Clementis XI. habitæ ad Populum Romanum grecæ ex latino factæ labore & ſtudio R. P. Joannis Saguens Ordinis Minimorum. Toloſæ* 1706. *in* 8. Veritablement dans les 16. homelies que ce livre contient, le mot de Grace n'eſt pas échappé trop ſouvent à S. S. & elle n'y a pas affecté de l'avoir ſans ceſſe à la bouche, comme faiſoient la plûpart de ſes Predeceſſeurs, ſur tout S. Leon & S. Gregoire.

Je me ſuis même apperçu avec édification que dans tous ces ſavans diſcours, Elle ne la nomme preſque jamais, & qu'elle y parle par tout, comme ſi dans l'affaire de notre ſa-

1. Inter miſſarum ſolemnia.

2. Homelie de notre très ſaint Seigneur Clement XI. prêchées juſqu'à preſent au peuple Romain, traduites de latin en grec, par le R. P. Jean Saguens de l'Ordre des Minimes à Toulouſe 1706. in 8.

lut tout dependoit de nous, & qu'elle n'operât rien dans nos cœurs. Elle n'a, dit le Pape, qu'à faire briller à nos yeux quelques raions de sa divine lumiere, & dès lors il ne tient qu'à nous d'aller vers le Seigneur, & de nous unir à lui. *Statim atque divinæ justitiæ sol per cœlestis suæ gratiæ radios nobis*
1. Hom. 9. in dom. Resurr. an. 1704. pag. 160. *effulserit, appropinquemus ad Dominum.* 1. Il ne faut que connoître Dieu, pour être parfaitement juste. La connoissance seule de la justice & de la vertu est la vraie source de l'immortalité. Un autre eût affecté de parler d'une grace, sans laquelle cette connoissance, auroit-il dit, demeureroit sterile; mais ici sa Sainteté a sagement évité cet écueil. Elle ne va pas plus loin qu'il ne faut, en citant l'Ecriture. *Nosse Deum consummata justitia est; & scire justitiam ac virtutem ejus, ra-*
2. Hom. 14. in die Nativ. Chr. an. 1705. pag. 258. *dix est immortalitatis.* 2. La honte seule peut & doit nous faire fuir le peché. *Pudeat ea iterum sequi, quæ fugienda cognovimus: pudeat ad mundi illecebras reverti, quibus per pœnitentiam renunciavimus: pudeat, postquam nova suscepimus indumenta sanitatis, in veterem vilita-*
3. Hom. 12. in dom. Resurrect. an. 1706. pag. 212. *tem degeneri conversatione redire.* 3. Il n'est point parlé de la Grace, non plus qu'en cent autres endroits, où il nous exhorte à la pratique de la vertu & à la fuite du vice. C'est prudemment fait, & je reconnois dans ces endroits le tour des exhortations consolantes du celebre Cassien dans sa 13. Conference, trop durement critiquée par S. Prosper.

Ce qui me plaît infiniment, M. c'est que nulle part il n'est fait mention de la *Grace efficace.*

Aussi

Aussi selon les apparences S. S. pensoit-elle dès lors à la detruire entiérement.

Je tremble cependant que sans la nommer, S. S. n'ait trop bien exprimé ses effets dans la 4. homelie qu'elle fit l'an 1702. le jour de la fête de S. Pierre & de S. Paul. Voici comment elle y apostrophe ces deux grands Apôtres: 1. *Patroni amantissimi, adeste Gregi, adeste Pastori: ut vestris intercédentibus meritis omnipotens illius dextera, quæ mari ventoque imperat, quæque vestrûm alterum gradientem in fluctibus, ne mergeretur, erexit, alterum tertiò naufragantem de profundo pelagi liberavit, similiter glorificetur in nobis: quippe quæ efficere sola potest, ne tempestas demergat nos.... Potens est dextera illa suscitare de lapidibus filios Abrahæ. Fecit illa de Saulo Paulum, & de Simone Petrum, hoc est, de christianæ gentis persecutore*

1. Grands saints que nous honorons comme nos Patrons, protegez le troupeau, protegez le pasteur. Que par vos merites la main toute puissante de celui qui commande à la mer & aux vents, & qui soutînt l'un de vous lorsqu'il marchoit sur les eaux, de peur qu'il n'en fût submergé, & qui retira l'autre du fond de la mer où il avoit fait trois fois naufrage : que cette main, dis-je, soit de la même maniere glorifiée en nous. Car c'est elle seule qui peut faire que la tempête ne nous submerge point..... Cette main peut des pierres mêmes susciter des enfans à Abraham. C'est elle qui a fait de Saul un Paul, & de Simon un Pierre, c'est-à-dire, d'un persecuteur des chrétiens un predicateur de l'Evangile, & d'un simple pêcheur le souverain Pasteur du genre humain. *Hom. 4. an. 1702. pag. 60.*

Evangelicæ veritatis prædicatorem, ac de humili piscatore supremum humani generis pastorem. Par cette puissante main qui convertit S. Paul & S. Pierre, qui d'un persecuteur des chretiens fait un Predicateur de l'Evangile, & qui d'un simple pêcheur forme le premier Pasteur de tout le genre humain, que peut-on entendre que la grace efficace? La conversion miraculeuse de l'un & de l'autre est donc l'operation de la puissante main du Seigneur. Ces expressions ne sont point justes, sur tout depuis la Constitution. Pourquoi appeller cette main *puissante*, & même *toute-puissante*? Quelle necessité y avoit-il d'emploïer aussi le mot de FECIT; *elle a fait*? N'est-ce pas dire que la Grace seule a tout fait, tout operé dans les cœurs de ces deux Apôtres, & que se tenant dans l'inaction comme deux bûches, ils n'ont alors rien du tout fait, non pas même cooperé ou consenti à la Grace?

J'avoue, M. que S. S. ne dit pas positivement ces deux impietés. Mais certains esprits qui empoisonnent tout, les concluront de ses expressions, comme on les conclud, après vous, de celles de Quesnel, quoi que bien loin de les avancer nulle part, il ait dit en divers endroits tout le contraire. Le Seigneur, ajoute le Pape, fait marcher l'un de ces deux Apôtres sur les eaux, & retire l'autre du fond de la mer. Ce n'est certainement que par sa volonté qu'il opere ces deux grands miracles. Comment aussi commande-t-il aux vents & à la mer, si ce n'est par cette même volonté, à laquelle ils ne resistent point? S. S. veut cependant que de la même maniere il fasse éclatter en

en nous la puissance de sa grace, *similiter glorificetur in nobis.* Ah! Mgr. S. S. avoit-elle bien pesé ce qu'elle dit là? L'ardeur de son zele ne l'a-t-elle point emporté un peu trop loin?

„ Quoi! Dieu voudra être obéï, & il sera obéï: il commandera, & tout se fera: „ il parlera en maître, & tout lui sera sou„ mis? Quoi! Jesus-Christ n'aura qu'à se fai„ re voir à un pécheur, par la lumiere salu„ taire de sa grace, & d'abord il faudra que „ ce pécheur, quelque obstiné qu'il soit, se „ rende, qu'il accoure, qu'il s'humilie & qu'il „ adore son Sauveur? Quoi! par la force in„ térieure de sa grace il operera lui-même „ dans nos cœurs l'obéissance qu'il deman„ de? Quoi! cette grace sera le principe effi„ cace de notre conversion? Quoi! cette mê„ me grace ne sera que la volonté toute puis„ sante du Seigneur, que la volonté de ce Dieu „ tout puissant qui commande & qui fait ce „ qu'il commande, enfin que l'operation de la „ main toute puissante, que rien ne pourra „ empêcher ou retarder? Quoi! Dieu n'aura „ qu'à vouloir sauver une ame & la toucher de „ la main intérieure de sa grace, & aussi-tôt „ cette grace sera forte, puissante, supreme, „ invincible, & nulle volonté humaine ne lui „ resistera? Quoi! parceque rien ne resiste au „ Toutpuissant; *parceque*, comme le dit le Pa„ pe, *les vents & la mer obéissent à son com„ mandement*, auquel ils ne sauroient resister, il „ n'y aura de la même maniere aucun attrait, „ qui ne cede aux attraits de la grace: *Similiter glorificetur in nobis.* En verité de telles expressions ne sont pas suportables; & on ne peut as-

fez rendre graces à V. E. de les avoir fait anathematiser dans le P. Q. 1. *Non ita, Domine! non ita Domine, omnia possibilia sunt ei, cui omnia possibilia facis, eadem operando in illo.*

Pardonnez-moi, M. je vous en suplie. La vivacité de mon zele me transporte. Je ne suis point à moi-même, dans la crainte que j'ai que par cette fatale homelie S. S. n'ait autorisé diverses propositions de l'hérétique Quesnel, telles que sont la 2. 4. 10. 11. 13. 14. 15. 16. 19. 20. 21. & 25. Prenez la peine de les lire avec quelque attention. Vous étes trop raisonnable, pour ne pas avouer que mes alarmes ont quelque fondement, puisque sous d'autres termes S. S. dit dans le fond la même chose, & dans le même sens que ce Novateur.

La 7. Homelie que le Pape prononça l'année suivante dans la même fête de S. Pierre & de S. Paul, ne corrige point, ce me semble, la premiere: Voici comme S. S. y releve le courage de S. Pierre. 2. *Tanto donatus est animi robore, ut quæ in Christi expaverat passione in suo postea*

1. Non, Seigneur, non tout n'est pas possible à celui à qui vous rendez tout possible en le faisant en lui. C'est la contradictoire de la 3. proposition.

2. Dieu lui donna une si merveilleuse force de courage, qu'il ne craignit plus pour lui les suplices dont la vue l'avoit fait trembler à la passion de Jesus-Christ. Delà il fut embrasé du feu d'une charité si intrepide, que d'une main assurée, il vint arborer l'étendart de la croix de Jesus-Christ, au milieu de la ville de Rome, & cette ville maitresse du monde n'effraia point celui que la presence de la servante du grand Prêtre avoit effrayé dans la maison de Caïphe. *Hom. an.* 1703. *pag.* 118.

postea supplicio minimè formidaverit. Hinc tam intrepidæ charitatis ignem concepit, ut trophæum crucis Christi Romanis arcibus impavidâ intulerit manu, nec mundi dominam timuerit Romam, qui in Caïphæ domo metuerat sacerdotis ancillam. Cet Apôtre, avant la passion de Jesus-Christ craint tout, dit le Pape, jusqu'à la presence d'une servante: mais après, rien ne l'effraye, non pas même les plus rudes suplices, non pas même celui d'une cruelle mort. Il entre avec assurance dans la capitale du monde, & d'une main assurée il y arbore l'étendart de la croix. C'est le feu de la charité, ajoute-t-il, qui le rend si intrepide: *tam intrepidæ charitatis ignem concepit*. Il ne doit donc cette intrepidité qu'à la grace efficace. Car vous n'ignorez pas, M. que quand on demande aux Jansenistes, qu'est-ce qu'ils entendent par cette grace, ils repondent tous après S. Augustin, & même après S. Paul. 1. *Charitas Dei diffusa in cordibus nostris per Spiritum Sanctum.* Or voilà justement ce que le Pape vient de dire lui-même. C'est selon lui, de ce feu divin de la charité que S. Pierre reçoit cette merveilleuse force de courage. Il ne sentoit donc auparavant ni cette force, ni ce courage. C'étoit sans doute à cause que le feu de charité ou la force de la grace n'agissoit point dans son cœur. Ce qui semble signifier que la grace nous manque quelquefois: erreur pernicieuse, qu'il seroit fâcheux que S. S. eût favorisée.

Mais ce seroit bien pis, M. si elle alloit sou-

1. C'est la Charité de Dieu repandue dans nos cœurs par le S. Esprit.

tenir que cette pretendue grace efficace est la seule qui opere en nous: & pis encore, si Elle ajoutoit qu'elle est la seule qui puisse y operer. C'est cependant ce qu'Elle avance en un endroit de la même Homelie 4. que je n'osois relever, tant il me paroît horrible. En y parlant de la main toute puissante du Très-haut, qui empêche successivement S. Pierre & S. Paul de faire un triste naufrage, & que je supose ne signifier autre chose que la grace efficace, S. S. a laissé par megarde échapper ces funestes paroles: 2. *Similiter glorificetur in nobis: quippe quæ efficere sola potest ne tempestas demergat nos.* Qu'est-ce que c'est que cette tempête, si ce n'est celle de la tentation ou du peché? Je sçai bien que la Grace seule peut l'apaiser, & qu'elle seule l'apaise, toutes les fois que notre libre arbitre, sans être prévenu de cette même grace l'exige ainsi. Mais quelle est cette grace qui peut calmer les tentations, & qui les calme même, si ce n'est la grace suffisante toujours soumise au libre arbitre, dont le docte Molina est le premier auteur, quoique des Esprits envieux veuillent en faire honneur aux anciens Demi-pelagiens? Cette grace molinienne donne, selon nous, le pouvoir & le faire, *dat posse & agere.* Du moins du consentement de tout le monde elle donne le pouvoir. Le Pape seul lui refuse cette belle prérogative. Que V. E. prenne la peine de relire les 25. premieres propositions

2. Que cette main toute puissante soit glorifiée de la même maniere en nous, parceque c'est elle seule qui peut faire que nous ne soions point submergés par la tempête.

positions Quesnelliennes, qui sont toutes sur la Grace, & elle n'en trouvera aucune qui soit plus formellement opposée à la grace suffisante, que celle du Pape. Ainsi onze ans par avance, S. S. a, par quatre ou cinq mots, malheureusement detruit tout le bien que vous vous êtes proposé de procurer à l'Eglise, en l'engageant à publier cette derniere Bulle. La grace efficace, cette grace necessitante, malgré le coup mortel que vous lui avez porté, pourra encore s'élever insolemment contre la grace suffisante seule necessaire à tout bien. Augustin foulera encore aux pieds l'incomparable Molina, qui par la penetration de son esprit a vu infiniment plus loin que ce fameux Heros des Jansenistes.

J'ay déjà laissé entrevoir à V. E. que le Pape en un endroit de ses homelies pourroit être soupçonné d'avoir enseigné que quelquefois la Grace nous manque. J'en ai trouvé deux autres qui paroissent plus formels. Dans l'un, il prie ainsi le Seigneur : 1 *Ne igitur nos deseras, Domine, in tempore malo.* Et dans l'autre en parlant de la naissance de Jesus-Christ, il dit : 2. *Amissam mortalibus lucem fulgidâ adventûs sui coruscatione restituit.* A quoy bon prier le Seigneur de ne vous point abandonner ? *Ne nos deseras, Domine.* Y a-t-il aucun temps, quelque fâcheux qu'on se

1. Ne nous abandonnez point, Seigneur, dans les temps mauvais. *Hom.* 12. *pag.* 224.

2. Jesus-Christ par la lumiere resplendissante de son avenement, a rendu aux hommes la lumiere qu'ils avoient perdue. *Hom.* 5. *an.* 1702. *pag.* 66.

l'imagine, où il puisse jamais nous abandonner? Ne nous est-il pas en tout lieu, en tout temps, toujours present par sa grace, Il faut necessairement croire qu'il peut nous l'ôter, & qu'il nous l'ôte quelquefois, pour lui addresser une telle priere. C'est justement ce que suppose le P. Q. dans sa premiere proposition. D'ailleurs cette divine lumiere que Jesus-Christ naissant nous a apportée, & dont il nous a fait, selon le Pape, une espece de restitution: *Amissam mortalibus lucem restituit*, ne peut être que la grace. Les hommes avant cet heureux avenement avoient, selon le Pape, perdu cette lumiere celeste. Ils avoient donc perdu la grace. Ils étoient donc alors sans grace; & comme la proposition du Pape est generale, toute grace & efficace & suffisante manquoit donc à tous les hommes, soit gentils soit Juifs, avant la venue de Jesus-Christ. Voilà un sentiment qui paroît encherir sur celui de M. Arnauld, qui autrefois a été condamné pour avoir seulement avancé que la Grace manqua en une occasion à S. Pierre. Encore n'entendoit-il parler que de la grace efficace.

Le Pape va encore plus loin dans sa 14. Homelie. Tous les hommes selon lui se trouvoient avant l'Incarnation dans un état tout-à-fait deplorable. Voici comme il le decrit. 1. *Contrahitur itidem Dei Verbum in puerum, suam-*

1. Le verbe de Dieu se reduit à la petitesse d'un enfant, & il proportionne son immensité aux bornes étroittes de notre humanité, afin d'animer par sa chaleur & par l'esprit de vie le genre humain qui étoit sans vie & sans sentiment. *Hom.* 14. *p.* 254.

ſuamque immenſitatem noſtræ humanitatis anguſtiis accommodat, ut exanime humanum genus calore animet ac ſpiritu vitæ. Si le Verbe fait chair & devenu enfant a beſoin d'animer de l'eſprit de vie & d'une nouvelle chaleur le genre humain, qui étoit dans un état de mort; tout le genre humain étoit donc alors ſans vie, ſans mouvement interieur, ſans chaleur ſpirituelle: en un mot il étoit inanimé & tout-à-fait mort, *exanime*; & par conſequent il étoit ſans connoiſſance, ſans liberté; enfin entierement incapable de faire le moindre bien. En verité je ne ſçai ſi tous les Janſeniſtes enſemble en ont jamais tant dit.

Encore patience, ſi au moins notre divin Sauveur étoit venu reparer comme il faut, tout ce pauvre genre humain. Nous l'allons apprendre de la 8. homelie: 1. *Venit legifer noſter Dominus, ut humanum genus ab æternitatis arce dejectum amiſſæ reſtitueret dignitati, & cujus fuerat conditor, eſſet etiam reparator.* Veritablement comme le Pape dit en cet endroit que Jeſus-Chriſt eſt venu reparer le genre humain qu'il a créé; tout homme équitable doit avouer, que S. S. croit qu'il a reparé univerſellement tout le genre humain, c'eſt-à-dire, qu'il a racheté tous les hommes ſans exception & ſuffiſamment & efficacement même. Mais tous les eſprits ne ſont pas équitables. Comme S. S. s'eſt aviſée, je ne ſçai comment, d'appeller ci-deſſus S. Pierre *le ſouverain*

1. Notre Seigneur & notre Legiſlateur eſt venu pour retablir le genre humain, qui avoit été chaſſé des demeures éternelles, dans la dignité qu'il avoit perdue. *Hom.* 8. *an.* 1703. *p.* 132.

verain Pasteur du genre humain, j'apprehende qu'on ne veuille expliquer ces deux endroits l'un par l'autre. Or je ne pense pas que lorsque le Pape appelle S. Pierre le souverain ou le supreme pasteur du genre humain, il prenne ce dernier terme dans toute son étendue ; en sorte que S. Pierre soit reellement le vrai Pasteur de tous les hommes qui ont vêcu avant lui & depuis lui jusqu'à nous, & qui vivront après nous jusqu'à la fin des siecles: je veux dire non seulement de tous les Chretiens, mais encore de tous les Juifs & de tous les Gentils. Je ne pense pas non plus que Clement XI. qui est son successeur, ait cette prétention, ni qu'il se croye être proprement le pasteur d'autres que des chretiens qui vivent actuellement dans l'Eglise catholique & Romaine. Suivant cette interpretation, voilà le genre humain, que le Pape assigne pour bergerie à S. Pierre, bien restraint. On dira sans doute que S. S. le restraint de la même maniere, quand elle nous prêche que Jesus-Christ est venu le reparer & le rachetter. Et sur ce principe notre divin Sauveur ne seroit uniquement le Reparateur & le Redempteur que de ceux dont S. Pierre auroit été le souverain & legitime Pasteur, c'est-à-dire des seuls fideles catholiques.

Ne craignez-vous pas presentement avec moi, M. qu'on n'attribue cet horrible blaspheme à N. S. Pere? On le fera immanquablement, & on tachera de le prouver pas ces autres paroles de sa 4. homelie: 1. *Æterni Patris filius Ecclesiam*

1. Le Fils du Pere éternel a voulu établir de maniere l'Eglise qu'il avoit rachetée de son sang, que les portes de l'Enfer ne pussent prévaloir contre elle.

fiam quam suo ipse sanguine comparaverat, ita consurgere voluit, ut portæ Inferi adversus eam prævalere non possent. En effet S. S. s'y exprime, comme si le Fils de Dieu n'avoit repandu son sang que pour l'Eglise, *quam suo ipse sanguine comparaverat.* Et par consequent elle semble croire qu'il n'est mort que pour les seuls fideles.

Ce seroit encore un plus grand embarras, si on s'avisoit de soutenir que le Pape croit même interieurement que Jesus-Christ n'a souffert la mort que pour le peuple Romain. Car c'étoit à lui seul qu'il addressoit ces paroles: 1. *Christus passus est pro vobis,* en prêchant sa 15. homelie le saint jour de Pâques, revêtu de ses habits Pontificaux, & au milieu de la messe qu'il celebra ce jour-là pontificalement dans la Basilique du Prince des Apôtres. Ne pourroit-on pas même profiter de ces circonstances, pour dire, que c'est-là ce qui s'appelle parler *ex cathedrâ*? En verité, M. cela me perce le cœur de douleur, connoissant comme je connois le caractere d'esprit des Jansenistes, qui ne manqueront pas de s'autoriser par-là dans leur erreur favorite.

En vain, M. pour disculper S. S. direz-vous, qu'en prêchant que Jesus-Christ étoit mort pour le peuple Romain, & qu'il avoit repandu son sang pour les fideles, elle n'a point prétendu exclure ni les autres peuples Chretiens, ni les Infideles qui sont hors de l'Eglise. On repondra que c'est-là un defaite, dont le P. Q. voudroit bien pouvoir profiter, pour justifier sa

1. Jesus-Christ est mort pour vous.

32. propoſition : *Jeſus-Chriſt s'eſt livré à la mort, afin de delivrer pour jamais par ſon ſang les aimés, c'eſt à-dire, les élus de la main de l'Ange exterminateur.* Il diroit auſſi à ſon tour, que quand il a écrit que Jeſus-Chriſt s'étoit livré à la mort, & avoit verſé ſon precieux ſang pour les Elus, il n'avoit pas non plus prétendu exclure les reprouvés. Il ajouteroit même qu'en divers endroits de ſon livre, il avoit écrit poſitivement, que ſa mort étoit pour tout le Genre humain, pour tous les hommes. Cela néanmoins n'a pas empêché que V. E. n'ait cru ce livre condannable, & ne l'ait fait condanner par une Bulle ſolennelle. Franchement je ne voy pas, M. comment vous pourrez ſoutenir cette juſte condannation, & garantir de la cenſure publique le beau Recœuil des homelies de S. S.

Mais paſſons à une autre matiere, qui ſera peut-être moins deſagréable. Faiſons quelques reflexions ſur ce terrible, mais utile tremblement de terre, qui s'eſt fait ſentir à Rome ſous le glorieux Pontificat de Clement XI. & qui heureuſement a fait changer de face à cette Capitale du monde chretien. Vous avez le bonheur, M. d'être le temoin de cet heureux & neceſſaire changement. Pour moi je ne l'apprends que des deux éloquens diſcours que le Pape prononça à cette occaſion en plein Conſiſtoire. J'en conclus que depuis ce temps-là la ſimonie n'eſt plus connue à Rome, qu'on n'y entend plus parler d'aucun aſſaſſinat, & qu'on n'a plus beſoin d'y tolerer publiquement d'infames proſtituées pour empêcher de plus grands crimes. Preſentement la ſincerité,

la

la bonne foi, l'humanité, la cordialité, le desinteressement, la justice, la chasteté, la pudeur, la modestie, l'humilité, la docilité, l'amour de la verité, la pieté, la religion, en un mot toutes les autres vertus qui en étoient bannies, y regnent par tout. Graces en soient rendues à la crainte salutaire que ce nouveau phénomene y produit. Il n'est rien de tel que la crainte pour convertir les pecheurs. La charité qu'on nous vante tant, ne fera jamais rien qui en approche. Le S. Pere a donc raison de s'écrier avec des transports de joye : 1. *Terram novissimè concutere visus est Dominus, ut peccatores ad semitas legis à quibus declinaverant, misericorditer revocaret.* 2. *Oculos quippe nostros quos terræ clauserat amor, cœli tremor aperuit. Felix ille timor, de quo per Prophetam locutus est Dominus : Dabo* Jer. 32. 40.
timorem meum in corde eorum, ut non recedant à me. Sancto hoc timore muniti, ut imminentem peccatis nostris animadversionis gladium effugeremus, levavimus corda nostra cum manibus ad Deum,

1. Dieu a paru depuis peu ébranler la terre, pour rappeller par un effet de sa misericorde dans les sentiers de la loi les pecheurs qui s'en étoient écartés. *hom. 6. an.* 1703. *pag.* 106.

2. Car la crainte que le ciel nous a imprimée nous a ouvert les yeux que l'amour de la terre nous avoit fermés. Heureuse crainte dont le Seigneur a dit par son Prophete : J'imprimerai ma crainte dans leur cœur, afin qu'ils ne se retirent plus de moi. Fortifiés par cette crainte salutaire, nous avons levé nos cœurs & nos mains vers Dieu, pour éviter les coups de son glaive qui étoit près de nous punir à cause de nos pechés. *Ibid. pag.* 104.

Deum, & non sumus decepti. Ce n'est point certainement l'amour qui a produit des effets si surprenans, puisque le Pape n'en fait point mention. Il ne faut les attribuer qu'à la crainte seule. Or si la simple crainte d'un tremblement de terre fait tout d'un coup tant de conversions, combien doit en faire la crainte de l'enfer, même sans être accompagnée de la charité? Après cela que l'heretique Quesnel ramasse de l'Ecriture, des Conciles & des Peres tout ce qu'il y rencontrera de plus fort, pour rendre suspecte la crainte servile & établir à sa place la charité dans nos cœurs: tout cela ne servira que de matiere aux foudres du Vatican; & dans les savantes homelies du Pape, cette crainte salutaire triomphera toujours de l'amour filial.

Mais pour cela il seroit à propos, & c'est un soin digne du zele que V. E. a pour la bonne doctrine & de l'aprobation qu'elle a donnée aux savans livres du P. Francolin: il seroit, dis-je, à propos d'engager le saint Pere à prendre un peu mieux garde à ce qu'il avance, quand il parle ainsi en Pape, revêtu des habits Pontificaux, au milieu des saints mysteres. Dans l'ardeur de son zele édifiant, il lui échappe de temps en temps de petites negligences qui ne sont pas excusables. Vous en avez déja vu divers exemples: en voici de nouveaux. Je ne doute point par exemple que, dans le fond du cœur, le Pape ne soit persuadé que la crainte suffit pleinement, & qu'il n'est point néceſſaire qu'elle fasse place à l'amour, comme cela paroit par sa derniere Constitution, auſſi-bien que par ses énergiques & admirables Homelies. Pourquoi dire

334

re donc dans la 8. 1. *Abscedat timor, succedat amor?* De bonne foi ces quatre paroles qu'ont-elles de moins erronné, que celles-ci de la 66. proposition du P. Q? *Qui veut s'approcher de Dieu, ne doit ni venir à lui avec des passions brutales, ni se conduire par un instinct naturel ou par la crainte comme les bêtes, mais par la foi & par l'amour comme les enfans.* Vous savez bien, M. de quelles qualifications le saint Pere a noté dans sa Bulle, suivant vos sages conseils, non seulement toutes les propositions de cet auteur en general, mais encore chacune en particulier, *omnes & singulas.* Elles y sont qualifiées, de *fausses, captieuses, malsonantes, capables de blesser les oreilles pieuses, scandaleuses, pernicieuses, temeraires, injurieuses à l'Eglise & à ses usages, outrageantes non seulement pour elle, mais pour les Puissances seculieres, seditieuses, impies, blasphematoires, suspectes d'heresie, sentant l'heresie, favorables aux heretiques, aux heresies & au schisme, erronnées, approchantes de l'heresie, & souvent condannées, & enfin d'heretiques & renouvellant diverses heresies, principalement celles qui sont contenues dans les fameuses propositions de Jansenius, prises dans le sens auquel elles ont été condannées.* Ainsi, il n'y a aucune de ces qualifications qu'il ne nous soit permis d'appliquer à cette proposition, & nous devons croire sur tout qu'elle renouvelle manifestement toutes les heresies contenues dans les cinq propositions de Jansenius: & cela suffit pour nous la faire detester.

Mais

1. Que la crainte se retire, & que l'amour prenne sa place. *Hom.* 8. *pag.* 132.

Mais lorsque vous vous êtes ainsi épuisé à trouver tant de qualifications pour la proscrire, je doute que V. E. se soit souvenue que dix ans auparavant, le beau-jour de Noël, le Pape en avoit avancé une semblable. Je dis *semblable*; parceque quoi qu'elle ne soit pas si longue, elle renferme tout ce qu'il y a de plus malin dans l'autre. Car vous n'y condamnez peut-être pas ces paroles: *Qui veut s'approcher de Dieu*; ni celles-ci, *ne doit pas venir à lui avec des passions brutales*; ni ces autres, *ni se conduire par un instinct naturel comme les bêtes*, ni ces autres non plus, *mais il doit venir à Dieu par la foi*; car comment iroit-on à Dieu, sans croire en lui? Il ne reste plus que ces autres paroles: *il n'y doit pas venir par la crainte, mais par l'amour comme les enfans.* C'est donc sur elles que tombent tant de qualifications, quoi qu'il n'y soit point dit que la crainte soit mauvaise par elle-même. Le Pape a donc eu tort de crier si haut en pleine Eglise du milieu des Autels: 1. *Abscedat timor, succedat amor.* Car par là il semble dire d'un ton plus positif encore que le blasphemateur Quesnel, que cette salutaire crainte doit être quelque chose de bien pernicieux, puisqu'il la chasse ainsi: *Abscedat timor.*

La seule bonne raison qu'on pourroit apporter pour justifier la proposition du Pape, seroit de dire, que lors qu'il bannit ainsi d'un air si severe, la crainte à l'exemple de Jansenius, il ne s'agit point alors de s'approcher de Dieu, comme dans la 66. proposition censurée. Mais par mal-

1. Que la crainte se retire, & que l'amour prenne sa place.

malheur il s'agit précisément de cela dans sa 3. Homelie, où il s'exprime en ces termes: 1. *Nec alias quàm cum virtutum odoramentis, hoc est firmæ fidei, certæ spei ac sinceræ charitatis operibus accedamus ad Dominum.* Selon ces expressions, pour s'aprocher du Seigneur, il faut absolument avoir la foi, l'esperance, la charité. Il faut même que cette foi soit ferme, que cette esperance soit certaine, & que cette charité soit sincere. Il faut de plus que toutes ces vertus repandent la bonne odeur par tout, & sur tout qu'elles soient accompagnées de bonnes œuvres. Sans tout cela, le souverain Pontife nous defend de nous aprocher du Seigneur, *Nec aliàs accedamus ad Dominum.*

Ainsi nous ne devons plus être si temeraires que d'aller à Dieu avec des passions brutales, par un instinct naturel, ou par crainte comme des bêtes. Et c'est précisément, M. ce que vous avez fait foudroyer dans le pauvre P. Q. qui d'ailleurs ne nous demande pas tant de conditions, pour s'aprocher utilement du Seigneur. Comment donc vous disculper sur cet article? Pour moi je vous avoue ingenument que je n'y vois goute. Mais un Lynx clair-voyant comme V. E. qui a decouvert tant d'heresies dans un livre que tant de gens & d'Evêques même, d'ailleurs éclairés, ont eu la simplicité de trouver excellent & rempli de saintes maximes, sçaura

1. N'aprochons point autrement du Seigneur qu'avec les parfums des vertus, c'est-à-dire, avec les œuvres d'une foi ferme, d'une esperance certaine, & d'une charité sincere. (*Hom.* 3. *in die Resurrect. an.* 1702. *pag.* 46.

sçaura bien concilier ces contradictions apparentes.

Mais revenons à la crainte. Puisqu'elle est une excellente disposition pour s'approcher de Dieu, nous ne devons pas sitôt la perdre de vue. Il faut avouer, M. que le saint Pere dans ses charmantes Homelies lui donne de temps en temps de terribles secousses, malgré les bons principes qu'il paroît avoir puisés dans les écoles orthodoxes des Jesuites. Voici par exemple ce qui m'y a encore un peu frappé. 1. *Oportet tamen nos meminisse admirandam illam Petri quietem inter catenas, ac constantiam inter fluctus, opus fuisse excelsæ illius charitatis quæ foras mittit timorem. Illic scilicet plena securitas, ubi plena dilectio.* Le S. Pere admire ici avec nous le profond sommeil de S. Pierre dans sa prison parmi ses chaînes, & son admirable constance sur la mer au milieu des flots. C'est avec raison qu'il en est comme nous, transporté d'admiration. Mais il ne falloit pas dire, ce me semble, que c'étoit-là l'ouvrage de cette grande charité qui chasse dehors la crainte, *Opus fuisse illius excelsæ charitatis quæ foras mittit timorem.* Ce qui paroît signifier qu'il n'y a que cette charité seule qui soit capable de faire des choses si surprenantes,

1. Nous devons néanmoins nous souvenir que cette tranquilité admirable de S. Pierre au milieu de ses chaînes, & cette fermeté au milieu des flots ont été l'ouvrage de cette charité élevée qui chasse dehors la crainte. Car là se trouve la pleine securité, où reside le parfait amour. *Hom.* 13. *an.* 1705. *pag.* 242.

prenantes, & que la crainte ne doit jamais alors se rencontrer avec elle, de peur de lui être un obstacle.

Il ne falloit surtout jamais ajouter ensuite, qu'il n'y a de pleine securité que là où reside l'amour parfait: *Illic plena securitas, ubi perfecta dilectio.* Je ne sçai si j'aurai bien traduit ces derniéres paroles. Mais je suis sûr du moins d'en avoir pris le sens le plus naturel, comme je voi, M. que vous l'avez pris dans la plûpart des propositions du captieux Quesnel; en mettant une bonne exclusion par tout où il n'y en a point, & cela uniquement dans la vue de decouvrir surement les erreurs qui y sont cachées, & qu'on ne sçauroit y trouver sans cet expedient, qui est également une preuve de votre penetration & de votre équité.

Supofé donc que je sois bien entré dans le sens de cette derniére proposition: *Illic plena securitas, ubi perfecta dilectio,* en l'entendant dans un sens exclusif, & comme signifiant, qu'*Il n'y a de pleine securité que là où est l'amour parfait,* voici comme je raisonne. Je ne puis avoir une entiére securité dans l'affaire de mon salut, que je ne sois bien assuré que mes actions sont bonnes & meritoires; & je ne sçaurois en être pleinement assuré que je ne voye regner en moi la charité. Je ne dis pas la charité commencée & imparfaite, mais la charité parfaite; cette charité vive & ardente qui bannit la crainte. Donc tant que je ne sentirai dans mon cœur que la crainte servile, je dois trembler pour toutes mes actions.

Si ce raisonnement est juste, soyez persua-

dé, M. que sur le chapitre de l'amour & de la crainte, le Pape en cet endroit est du même sentiment que le P. Q. Je veux croire que dans tous les autres, il lui est aussi opposé que l'eau l'est au feu. J'en trouve pourtant encore deux sur la necessité de la charité, qui le raprochent beaucoup de ce fameux héretique.

Voici le premier : 1. *Plus dileximus datum quàm datorem, & in laqueum cecidimus culpæ.* Assurement, M. il faut que nonobstant toutes vos bonnes instructions & celles des Peres Francolins, S. S. soit disposée à croire l'amour de Dieu bien necessaire, pour s'expliquer de la sorte. Il suffit, selon lui, d'aimer moins le Seigneur que ses dons pour devenir très-coupable. Ainsi chaque fois que j'aimerai quelque bien que ce soit, corporel ou spirituel, terreste ou celeste, temporel ou éternel, si je l'aime actuellement plus que Dieu, & par conséquent si je me sens pour ce même bien quelque amour actuel, que je ne me sente point pour Dieu ; dès lors je commets un peché, & même un peché mortel : car c'est aparemment ce qu'il a voulu nous faire entendre par ce, 2. *laqueum culpæ*, qui ne convient guéres à une faute legere. Après cela il faut que les Jansenistes chantent victoire. On ne sçauroit mieux faire triompher leur hérésie. Aussi va-t-elle à l'avenir éle-

1. Nous avons plus aimé les dons du Seigneur que l'auteur de ces dons, & nous sommes tombés dans le filet de la coulpe. *Hom. 14. pag. 252.*
2. Le filet de la coulpe.

élever plus que jamais sa tête orgueilleuse jusques aux nues.

Vous direz sans doute, M. pour excuser notre grand Pontife, qu'il ne parle que de l'amour habituel & non de l'amour actuel: ce qui certainement change la question. Mais quelle autre chose que l'amour habituel a entendu le P. Q. lui-même depuis la 44. proposition jusqu'à la 58. Il ne faut que les lire toutes pour s'en convaincre. Cependant ces quinze propositions, qui sont toutes sur la necessité de l'amour de Dieu, vous en ont-elles paru pour cela moins héretiques? En verité je n'aime point, 1. *pondus & pondus.* Il faut indifféremment rendre justice à chacun.

Venons à l'autre endroit où je vous ai dit, M. que S. S. ne s'explique point encore correctement sur l'article de la charité. Le voicy: 2. *Ne igitur ille mundus dicamur qui eum non cognovit; illum ipsum quem cognoscere volumus plenâ priùs charitate diligamus.* S'il faut s'en tenir à la force de ces expressions, & les entendre, comme ci-dessus, de l'amour actuel, nous serons à chaque moment obligés d'aimer Dieu, & de l'aimer d'un amour plein & parfait; & chaque fois que nous y manquerons, nous meriterons d'être de ce monde maudit qui ne connoît point Jesus-Christ, & pour qui Jesus-Christ ne prie point. 1. *Non pro mundo rogo.*

1. Le double poids.

2. Pour n'être point ce monde qui ne l'a point connu, commençons par aimer d'une charité parfaite celui que nous voulons connoître. *Hom.* 14. *pag.* 262.

Le mot de *monde* reveille dans l'esprit une très facheuse idée. C'est Augustin qui nous la donne dans la seconde leçon du second nocturne de l'Office du jeudi saint. Cette maniere de citer ne doit point vous surprendre depuis la nouvelle Constitution, M. je n'ose plus lire cet auteur-là que dans le Breviaire. Je m'imagine qu'il doit y être moins Jansenifte qu'ailleurs. Ay-je bien raison de le croire? Quoi qu'il en soit, voici comment il y parle du monde: 2. *Mundi dixit, tenebrarum harum: mundi dixit, amatorum mundi: mundi dixit, impiorum & iniquorum: mundi dixit, de quo dixit Evangelium, Et mundus eum non cognovit.* Si cette autorité peut être encore de quelque poids dans l'Eglise, ce dernier passage du Pape va devenir noir comme un charbon. Car il faudra en conclure, que dès l'instant que nous n'aimerons point Jesus-Christ d'une charité parfaite, nous ne serons plus que tenebres, nous serons de vrais amateurs du monde, nous serons des injustes & des impies, en un mot nous ne connoîtrons pas même ce divin Sauveur. Pour mettre le S. Pere à couvert de tant de facheuses conséquences, j'aime mieux dire que l'autorité d'Augustin ne vaut plus rien à present. Autrement il faudroit avouer que le Pape seroit allé beaucoup plus loin que le P. Q.

Cet

1. Je ne prie point pour le monde. *Joan.* 17. 9.

2. Ce que l'Apôtre a appellé le Monde, ce sont ceux qui ne sont que ténebres; ce sont les amateurs du monde; ce sont les impies & les injustes; c'est ce monde dont l'Evangile a dit, Et le monde ne l'a point connu.

Cet Auteur, tout témeraire qu'il vous paroît, s'exprime ſimplement en ces termes dans ſa 48. propoſition : *Que peut-on être autre choſe que ténebres, qu'égarement & que peché..... ſans la charité.* Remarquez, s'il vous plaît M. qu'il ne dit point, comme le Pape, *ſans la charité parfaite*, mais ſimplement *ſans la charité*: ce qui eſt moins fort. J'ay auſſi retranché à deſſein de ſa propoſition ces paroles: *ſans la lumiere de la foi, ſans Jeſus-Chriſt*, afin que le parallele entre le Pape & lui fût moins odieux, car il y a entre ces deux propoſitions cette difference, que dans celle du Pape il eſt parlé des Chretiens, & le P. Q. dans la ſienne ne parle que des infideles. Sa propoſition ſe reduit à ces termes: *Afin qu'on puiſſe dire qu'un homme n'eſt autre choſe que ténebres, qu'égarement & que peché, il faut que non ſeulement il ſoit abſolument ſans aucune charité, mais même ſans la foi & ſans Jeſus-Chriſt, & par conſéquent qu'il ſoit infidele.* Et la propoſition du Pape, expliquée par Auguſtin, ſe peut reduire à ceux-ci : *Afin qu'on puiſſe dire qu'un homme eſt de ce monde qui n'a point connu Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire, qu'il n'eſt autre choſe que ténebres, qu'il eſt amateur du monde, qu'il eſt impie & injuſte, & qu'il eſt ſemblable à ceux qui ne connoiſſent point du tout Jeſus-Chriſt, il ſuffit qu'il ne l'aime point d'une charité parfaite.*

Sur cela, M. je prends la liberté de vous demander, laquelle de ces deux propoſitions vous paroît plus Janſenienne, & par conſéquent meriter avec plus de juſtice les 25. différentes qualifications, dont vous avez fait fletrir les 101.

 pro-

propositions Quesnelliennes? V. E. est trop raisonnable & trop juste, pour ne pas avouer de bonne foi que c'est celle du Pape. C'est justement le sujet de mon embarras. Passons à une autre difficulté.

De toutes les propositions qu'on attribue au P. Q. la 59. que je n'ai pu encore trouver dans l'Edition que j'ay de son livre, est celle qui m'a frappé le plus. La voici: *La priere des impies est un nouveau peché &c.* Je trouve à la verité dans mon exemplaire, que sur le 25. verset du 10. chapitre de S. Jean, où Jesus-Christ repond à la priere des Juifs qui lui avoient demandé s'il étoit le Christ, le P. Q. fait cette reflexion: *L'injustice, l'ingratitude, la malignité, la duplicité, & l'insolence de leur priere meritoit bien que Jesus-Christ leur accordât, pour achever de les aveugler & de les endurcir, la surabondance de lumiere qu'ils demandoient pour le perdre.* UNE TELLE PRIERE *des impies est un nouveau peché; & ce que Dieu leur accorde un nouveau jugement sur eux.* Mais apparemment que ce Novateur aura enseigné ailleurs d'une maniere absolue & generale *que la priere des impies est un nouveau peché.* 1. Ce qui certainement n'est pas supportable. Il me semble néanmoins, M. que le Pape dit quelque chose

1. Il ne l'a point enseigné ailleurs, & c'est de cet endroit même qu'il s'agit: mais la proposition est tirée de l'édition de 1695. où il y a, comme il est rapporté dans la Bulle: *La priere des impies est un nouveau peché. &c.* Ce qu'on a corrigé dans les éditions suivantes, où l'on a mis: *Une telle priere des impies &c.*

se de pis dans sa 12. homelie: Voici ses paroles: 1. *Irrisor est, non pœnitens, qui ea facit quæ se fecisse doluerat; ac dum fletibus vitæ munditiam substrahit, ipsas etiam lacrymas ante Dei oculos sordidas facit.* Le P. Q. parle des impies qui sont obstinés & qui croupissent depuis long-temps dans le crime, & qui veulent y perséverer. Et S.S. parle d'un Pecheur penitent qui par foiblesse fait quelque triste rechute, dont il se repent aussi-tôt. Cependant un tel pecheur, seulement parce qu'il separe quelquefois de ses larmes la pureté de vie, lui paroît au milieu de ses pleurs, non un penitent, mais un franc moqueur: *Irrisor est, non pænitens.* Il croit même, s'il faut s'en tenir à ses paroles, que pour cela seul ses larmes, quelque abondantes qu'elles soient, deviennent *sordides* aux yeux de Dieu: *Ipsas etiam lacrymas ante Dei oculos sordidas facit*, c'est-à-dire qu'elles sont de nouveaux péchés. Voilà, M. ce qui me paroît infiniment plus sévere, & par conséquent plus Jansenifte, que ce qu'avance le scandaleux Quesnel. Il dit, si vous voulez, que pour l'ordinaire, la priere des impies est un nouveau peché: & le S. Pere ose dire que chaque larme que repand un Penitent dans ses rechutes, est un peché nouveau. Vous sentez sans doute, aussi-bien que moi, la difference qu'il y a entre ces deux propositions.

 Peut-

1. Celui-là est un moqueur & non un penitent, qui fait de nouveau ce qu'il s'étoit repenti d'avoir fait; & lors qu'il separe ainsi de ses pleurs la pureté de vie, il rend ses larmes mêmes sordides & impures aux yeux de Dieu. *Hom.* 12. *pag.* 214.

Peut-être repondrez-vous que le Pape ne donne point une telle signification à ce mot de *sordide*. Mais comment l'entendroit-il donc ? Seroit-ce dans un sens purement physique, comme s'il vouloit seulement dire que quand un tel Penitent pleure, il y a de la boue ou quelque autre saleté mêlée avec ses pleurs? N'est-ce pas plutôt dans un sens moral ? Or en ce sens, qui dit *sordides*, dit mauvaises & peccamineuses, *malas & peccaminosas*, pour me servir du terme des Théologiens, & par conséquent que ce sont *de nouveaux pechés*. Quoi qu'il en soit, je ne vous conseille point, M. d'excuser par de pareilles subtilités une proposition si criante. Car aussi-tôt le témeraire Quesnel ne manqueroit pas de se servir utilement de vos raisons, pour justifier mille expressions fausses, malsonantes, offensives des oreilles pieuses, & suspectes d'héresies, pour ne pas dire héretiques.

Telles sont celles-ci que vous avez si justement condamnées : *La volonté que la grace ne prévient point, n'a de lumiere que pour s'égarer, d'ardeur que pour se precipiter, de force que pour se blesser.* SANS *la grace nous ne pouvons rien aimer qu'à notre condamnation.* TOUTE *connoissance de Dieu sans la grace ne produit qu'orgueil, que vanité, qu'opposition à Dieu même.* SANS *la foi il n'y a rien qu'impureté, rien qu'indignité.* L'AMOUR *de nous-même & du monde qui ne raporte pas à Dieu ce qui doit lui être raporté, par cette raison même devient mauvais.* LA *cupidité charnelle regne dans le cœur des pecheurs, & y corrompt toutes ses actions.* LA *cupidité rend l'usage des sens mauvais.* QUAND *l'amour de Dieu est le principe intérieur de l'obéïssance qu'on rend à*

à sa loi, & sa gloire la fin, le dehors est net; sans cela ce n'est qu'hypocrisie ou fausse justice. NULLE *bonne œuvre sans amour de Dieu.* DIEU *ne couronne que la charité: qui court par un autre mouvement & un autre motif court en vain.* Si l'on ajoute à ces dix propositions de Quesnel la 48. & la 59. qui sont les deux derniéres que je vous ai citées auparavant, en voilà douze de compte fait, que ce seditieux auteur justifiera d'une maniere invincible par les mêmes raisons que vous apporterez pour justifier celle du Pape.

Celle-ci me paroît, encore une fois, beaucoup plus Jansenienne qu'aucune des siennes. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à la comparer successivement avec toutes ces propositions. Celle du Pape se reduit à ces termes. *Un penitent qui fait de nouveau ce qu'il s'étoit repenti d'avoir fait, par cela même qu'il ne joint pas à ses larmes la pureté de vie, rend ses larmes mêmes sordides & impures aux yeux de Dieu.* Ainsi si un penitent, par une seule rechute casuelle, vient malheureusement à perdre l'innocence ou la pureté de vie, dès lors il a beau s'humilier, prier, gemir, pleurer même à chaudes larmes, tout, jusqu'à ses pleurs, lui devient inutile, mauvais, sordide aux yeux de Dieu. *Ipsas etiam lacrymas ante Dei occulos sordidas facit.* Pour pleurer donc utilement, & faire d'autres actions meritoires, il faut de toute necessité être dans l'innocence. Tant qu'un homme est dans le peché, quelque violent desir qu'il ait d'en sortir, quelque abondance de larmes qu'il verse pour l'expier, tout lui est inutile, & même

nuisible, *ipsas etiam lacrymas sordidas facit.* Je doute, M. que l'excessive séverité de tous les Jansenistes ensemble soit jamais allée si loin. Pesés de grace au poids du sanctuaire les expressions de S. S. & comparez les, comme je l'ay déja dit, avec toutes celles des douze propositions du P. Q. que j'ay citées, & qui de toutes les cent-une sont certainement les plus séveres, je suis sûr que les prenant toutes ensemble V. E. n'y trouvera rien de si fort & de si hardi, pour ne rien dire de plus.

Je demande cependant mille pardons à S. S. & à V. E. d'avoir osé mettre un si grand Pape en paralelle avec un homme que S. S. a eu tant de raison, sur la juste idée que vous lui en avez donnée, d'appeller loup ravissant caché sous la peau d'une brebis, fin renard, esprit rebelle, seditieux, seducteur, fourbe, hypocrite rusé, faux devot, maitre menteur, disciple du pere du mensonge, enfant du diable, faux prophete, corrupteur des saintes Ecritures, blasphemateur, auteur de cent opinions fausses, captieuses, erronées, témeraires, pernicieuses, scandaleuses, impies & héretiques, héretique lui-même & héresiarque. Sur tout mille fois pardon d'avoir voulu prouver, que S. S. a avancé presque les mêmes erreurs & les mêmes héresies que cet impie.

Je crains que V. E. ne m'objecte que dans les 17. ou 18. endroits des seize premieres homelies du Pape que je viens de relever, je n'ai point pris le sens de ses paroles, manque d'avoir bien examiné ce qui precede & ce qui suit.

fuit Mais j'ose vous suplier de ne point avoir recours à cette reponse, qui ouvriroit la plus belle porte du monde à notre exécrable héresiarque, pour demontrer & faire toucher au doigt que ses 101. propositions sont très catholiques. Quand même par inadvertance, j'aurois, contre mon intention, tronqué ou falsifié quelqu'un des endroits qui me paroissent reprehensibles dans ces homelies, V. E. feroit prudemment de ne pas même faire semblant de s'en être apperçus: de peur que Quesnel n'allât aussi vous reprocher à son tour, que souvent, sans en avertir, vous avez retranché du beau milieu de ses propositions des paroles essentielles, qui en faisoient la justification. Il vous citeroit en particulier la centiéme, dont la censure n'est fondée que sur le retranchement que vous y avez fait.

Je crains encore que vous ne disiez que je critique dans les homelies du Pape des endroits qui sont en propres termes dans les Peres de l'Eglise; ses homelies n'étant proprement qu'un centon de divers passages qu'il a receuillis de leurs écrits; comme on en peut juger par ce grand nombre de citations dont on a eu un si grand soin de charger toutes les marges de ces Discours. Ce seroit encore-là une très pitoyable défense, vous savez mieux que moi, que depuis la Constitution *Unigenitus*, il n'est plus permis de parler comme les Peres; & que l'imprudent Quesnel n'est condamné que pour l'avoir fait, quoi qu'il ait écrit longtemps avant cette Bulle, ses défenseurs prétendent qu'il avoit voulu citer aussi les endroits des Peres d'où il a tiré la plupart de ses réflexions, les marges de

ſon livre n'auroient pas été aſſez grandes pour contenir ſes citations. C'eſt pour cela que depuis ce temps-là, j'ai fait une bonne reſolution, comme j'ay déja eu l'honneur de vous le dire, de ne plus lire deſormais les ouvrages des SS. Peres, que dans mon Breviaire. J'aurois trop de peur de m'accoutumer inſenſiblement à leurs expreſſions, qui dans leur venerable antiquité peuvent renfermer & ne renferment que trop ſouvent un poiſon d'autant plus dangereux qu'il eſt caché, comme votre Bulle vient de nous en convaincre à n'en plus douter. Ainſi je vous ſuplie de m'excuſer, ſi je ne ſuis point allé les conſulter, pour verifier les citations du Pape, & ſavoir au vrai ſi elles ſont toutes fideles, & s'il a par tout employé les mêmes termes qu'eux & dans les mêmes ſens qu'eux. Le ſeul de ſes paſſages que j'ay oſé chercher à la ſource, eſt celui que je vous ai rapporté après lui du Prophete Jeremie ch. 32. v. 40. 1. *Dabo timorem meum in corde eorum, ut non recedant à me*, & je n'y ai remarqué qu'une tranſpoſition de trois mots qui n'en change point le ſens. Mais comme cela ne regarde que l'Ecriture ſainte, ce n'eſt qu'une bagatelle: Et j'en ai conclu qu'apparament S. S. rapporte avec plus de fidelité les paſſages des Peres.

Mais après tout à quoi aboutira une fidelité ſi ſcrupuleuſe? V. E. vient d'aprendre à toute l'Egliſe qu'une ſimple citation d'un Pere de l'Egliſe miſe après un paſſage fidelement rapporté, ne le garantit pas toujours des foudres du Vatican.

1. Il y dans le texte, *Et timorem meum dabo in corde eorum, ut non recedant à me.*

can. L'infortuné auteur que vous venez de faire anathematiser, nous en fournit un triste exemple. Il s'étoit avisé, contre son ordinaire, de citer S. Prosper après une proposition qu'il avoit effectivement extraite d'un ouvrage de ce Pere, traduit depuis long-temps en françois, & qui étoit entre les mains de tout le monde. C'est la 12. proposition:

Quand Dieu veut sauver l'homme, en tout temps, en tout lieu,
L'indubitable effet suit le vouloir d'un Dieu.

Ce sont, comme vous voiez peut-être, deux vers françois, qui rendent fort heureusement ces deux autres vers latins tirés du 13. chapitre de S. Prosper.

Nam si nemo usquam est, quem non velit esse redemptum,
Haud dubiè impletur quidquid vult summa potestas.

Lisez, M. par curiosité ce passage dans les *Reflexions morales*, si vous les avez. Vous le trouverez sous le 11. verset du 2. chap. de l'Evangile de S. Marc. Je suis presque assuré que vous n'avez point encore lu là cette proposition que vous avez jugée digne de censure, mais seulement dans les Extraits que vous ont fournis les Jesuites. Car malgré le grand dessein que vous aviez formé de bannir par cette Bulle le langage peu exact, & souvent Janseniste, des anciens Peres, je suis persuadé que le nom de S. Prosper, qui y est cité, étant encore alors un nom respectable, auroit suspendu la foudre. Presentement le coup est fait. Il n'y a plus de remede. Rome a perdu la coutume de se retracter. A l'avenir il faudra sou-

 tenir

tenir comme un nouvel article de foi, que ce bon Saint est héretique, pour s'être allé fourrer mal-à-propos dans les *Reflexions morales*, où l'on ne le savoit pas. Il faudra de même regarder comme autant d'héretiques tous les autres Peres de l'Eglise cités dans les homelies du Pape, aussi Jansleniennes que les Reflexions: puisqu'on ne pourroit justifier par leur autorité les expressions du Pape dans ses homelies, sans justifier en même temps celles de l'héretique Quesnel: qui soutient hautement que dans son livre il n'a fait que copier les paroles des saints Peres. Et, qui pis est, il semble à bien des gens qu'il le prouve démonstrativement dans ses Mémoires, dont, disent-ils, l'immense érudition & la solidité des raisonnemens ne paroissent pas compatibles avec son âge près de 80. ans.

Aussi je vous dirai, M. que nous sommes bien allarmés à chaque nouvel Ecrit qui sort de la plume de cet infatigable Ecrivain; & je vous avouerai en confidence, que, nonobstant la parole donnée que nous recevrons la Bulle, la plûpart des Evêques mes Confreres ont souvent la tête démontée par ces Ecrits. V. E. auroit eu une vraie compassion du pauvre P. le Tellier, si elle étoit témoin de la peine incroiable qu'il a à nous soutenir & à nous remettre dans les voies. Il s'en plaint quelquefois, le bon homme, & avec raison. Il disoit il y a deux jours, qu'il avoit à faire à quarante oisons bridés, à qui le moindre petit Prêtre qu'ils rencontroient, la moindre lettre, le moindre Ecrit mettoit la cervelle à l'envers. Mais il ne se rebutte de rien; & sa Réverence trouve réponse à tout.

Je suis assuré, M. que toutes les difficultés que je prens la liberté de faire ici, ne rebutteront point non plus V. E. & qu'engagé, comme vous êtes, en honneur & en conscience, de prendre vigoureusement la défense d'un Pape, à qui vous avez des obligations infinies, & qui vous donne toute sa confiance, vos lumiéres vous fourniront des expédiens pour dissiper tous nos doutes, & pour nous faire voir que Clement XI. est toujours infaillible; lors même qu'il semble nous dire le ouï & le non.

La confiance que j'ai dans votre habileté m'engagera à travailler de mon côté à vous tailler de la besogne. Je n'ai fait que parcourir les seize premiéres homelies du Pape. Je les lirai encore une fois avec plus d'attention. J'aurai soin de faire venir de Rome toutes les autres. On y joindra non seulement tous les discours qu'il a prononcés en plein Consistoire; mais encore tous ses Brefs, tous ses Decrets, toutes ses Bulles, en un mot toutes les pieces qui ont paru sous son nom. J'examinerai tout cela avec toute l'application dont je suis capable. Après quoi je vous en dirai librement mon sentiment, comme je fais à present.

J'ay cru au reste ne devoir toucher dans cette premiére Lettre, que les endroits des 16. homelies qui ont un raport essentiel avec quelqu'une des 101. propositions censurées. Une autre fois j'en releverai d'une autre espece. Je vous demanderai par exemple, s'il est permis d'assurer, comme fait le Pape, que S. Pierre ait été le premier non seulement qui ait prêché, mais encore qui ait connu la divinité de Je-

ſus-Chriſt. 1. *Abſconditam Chriſti divinitatem primus agnovit, primus promulgavit.* Je m'étois juſqu'ici imaginé, que ſa divinité, toute cachée que S.S. la ſuppoſe, avoit été long-temps auparavant connue, non ſeulement aux ſaints Anges, mais encore à la Mere de Dieu, à S. Elizabeth, à Anne la Propheteſſe, au ſaint vieillard Simeon, à S. Joſeph, aux Paſteurs qui le chercherent, aux Mages qui l'adorerent, & particuliérement au grand S. Jean qui le baptiſa, & lui rendit un ſi illuſtre témoignage. Ne pourroit-on pas dire auſſi que preſque tous ces ſaints perſonnages la prêcherent, chacun en leur maniere, long-temps avant que S. Pierre eût ſeulement entendu parler du Meſſie? Serois je témeraire, ſi je ſoutenois encore hardiment qu'avant lui, ils l'ont tous generalement cru Dieu & homme? Le Pape néanmoins ſemble tenir le contraire, quand il dit de cet Apôtre dans une autre homelie. 2. *Dominum divinitatem ſuam ſub ſpecie aſſumpti hominis occultantem primus omnium omnibus revelavit, & pandit, quod nemo ante noverat, utriuſque naturæ admirabile ſacramentum.*

Permettez-moi, M. à l'occaſion de ce dernier

1. Il a connu le premier, il a prêché le premier la divinité cachée de Jeſus-Chriſt. *Hom.* 7. *pag.* 116.

2. Pierre le premier de tous, fit connoître à tous, le Seigneur qui cachoit ſa divinité ſous l'apparence de l'homme qu'il avoit pris, & il manifeſta le myſtere admirable de l'une & l'autre nature, qu'auparavant perſonne n'avoit connu. *Hom.* 1. *an.* 1701. *pag.* 10.

 344
nier passage, de me faire ici en votre presence quelques questions à moi-même en forme de catechisme. D. Qu'est-ce que le Verbe a fait en s'incarnant? ℞. Il s'est fait chair. D. Qu'est-ce que c'est, que se faire chair? ℞. C'est se faire homme. D. Qu'est-ce que c'est, que se faire homme? ℞. C'est prendre un corps & une ame semblable aux nôtres. D. Quoi encore? ℞. C'est prendre l'humanité. D. Quoi encore? C'est prendre notre nature ou bien la nature humaine. D. Outre la nature humaine a-t-il pris aussi la personne humaine? ℞. Non, il n'a pris uniquement que la nature. D. Seroit-ce une héresie de dire qu'il a pris aussi la personne? ℞. Ce seroit justement l'héresie de Nestorius, qui distinguoit en Jesus-Christ deux personnes, l'une divine & l'autre humaine, & qui a été condamné pour cela comme héretique par le concile d'Ephese. D. Quelle difference met-on entre *homme* & *humanité*. ℞. C'est que quiconque dit *humanité* dit simplement la nature humaine; au lieu que quiconque dit *homme* tout court, dit en même-temps & la nature humaine & la personne humaine. D. Seroit-ce un héresie de dire, que le Verbe a pris l'homme, ou bien que l'homme a été pris par le Verbe? ℞. Tous les Théologiens le croyent ainsi, quand on parle du mystere de l'Incarnation; parce que ce seroit dire, que le Verbe a non seulement pris la nature humaine, mais encore la personne. D. Ces expressions, 1. *Verbum assumpsit hominem, homo assum-*

1. Le Verbe ou le Seigneur a pris l'homme: l'homme a été pris par le Verbe ou par le Seigneur.

assumptus est à Verbo, Dominus assumpsit hominem, homo assumptus est à Domino: Ces expressions, dis-je, conviennent-elles à un Théologien exact? &c......

En vérité, M. je ne m'attendois pas que mon Catechisme me conduisît si loin. Je ne voulois que vous representer avec tout le respect que je dois au souverain Pontife, que ce n'est point parler correctement que de dire, comme fait S. S. 1. *Dominus divinitatem suam sub specie assumpti hominis occultabat.* Si jamais aucun Janseniste s'étoit avisé de parler de la sorte, je crois que vous l'auriez fait écraser.

N'allez point, je vous suplie, me repondre que l'on peut trouver dans les Peres & même dans le *Te Deum*, des expressions semblables, j'ay déja pris la liberté de vous répresenter, que c'est une reponse que vous ne pouvez employer, Vous qui venez de nous faire défendre, sous peine d'excommunication, de parler comme-eux, & qui voulez absolument que nous parlions toujours en Théologiens, même dans les livres de piété. N'oubliez point que c'est uniquement pour cette raison que vous avez fait condamner si impitoyablement le pauvre P. Q. qui n'étoit pas tant obligé que le Pape, à peser scrupuleusement tous ses termes. On peut en quelque sorte excuser les negligences d'un auteur particulier; mais une dignité aussi éclatante que celle de Chef visible de l'Eglise rend inexcusables; ceux qui y étant élevés tombent en de pareilles erreurs, & au lieu de les couvrir, elle ne sert qu'à les faire paroître plus énor-

1. Le Seigneur cachoit sa divinité sous l'apparence de l'homme qu'il avoit pris.

énormés. C'eſt S. S. qui le dit elle-même? 1. *Errores noſtros honor quem tenemus accuſat.*

Il faut donc, M. chercher, pour excuſer le Pape, quelque autre moyen dont l'auteur des Reflexions proſcrittes ne puiſſe tirer avantage; & je vous avoue que je n'ay point aſſez d'eſprit pour en imaginer aucun. Je plains ſeulement V.E. de s'être jettée dans cet embarras. C'eſt ſans doute une ſenſible mortification pour elle, d'être l'occaſion qu'on reproche ainſi au Pape, d'être tombé dans l'erreur à la face de toute la terre. Je ne puis cependant en être faché. Cette humiliation vous ſera utile, & à nous auſſi, ſi elle vous apprend à être un peu plus reſervé à l'avenir à engager S. S. à condamner tant de propoſitions à la fois. Autrement nous ne pourrions plus ni parler, ni écrire, ſans laiſſer échapper quelque vilaine héreſie. Cet exemple me fait trembler pour moi qui pourrois errer avec moins de conſéquence que le Pape. Je ne voudrois pas, pour trois ou quatre Abbaies, prêcher à mon peuple, comme a fait S. S. moins encore faire imprimer enſuite mes ſermons. Je crains même à tout moment de voir couler quelque héreſie du bout de ma plume, en vous écrivant cette lettre. Je me flatte toutefois qu'en ce cas-là l'expérience que S. S. a faite de ſa propre foibleſſe le rendroit compatiſſant à la mienne, & que ſujet à l'erreur comme moi, tout Pape qu'il eſt, il ne m'excommunieroit pas d'abord.

A

1. La dignité où nous ſommes élevés rend témoignage contre nos erreurs. *Hom. 16. an. 1706. pag. 300.*

A propos d'excommunication, souffrez, M. que je vous propose une question qui n'est pas la moindre de mes difficultés. Elle consiste à savoir, si le Pape, par hazard, ne l'auroit pas encouru lui-même. Voici comment il s'exprime à la fin de sa Constitution. *Nous défendons à tous les fideles de l'un & l'autre sexe de penser, d'enseigner, ou de parler sur lesdites propositions autrement qu'il n'est porté dans cette Constitution : ensorte que quiconque enseigneroit, soutiendroit, ou mettroit au jour ces propositions, ou quelques-unes d'entr'elles conjointement ou separément, ou qui en traiteroit même par maniere de dispute en public ou en particulier, si ce n'est peut-être pour les combattre, encourre* ipso facto *& sans qu'il soit besoin d'autre declaration, les censures ecclesiastiques & les autres peines portées de droit contre ceux qui font de semblables choses.*

Or je vous ai, ce me semble, assez bien prouvé que le Pape dans ses 16. premiéres homelies avoit avancé diverses propositions entiérement semblables, pour ne rien dire de plus, à un grand nombre de celles qu'il nous défend sous peine d'excommunication de prêcher, d'enseigner, de faire imprimer, ou de soutenir soit en public, soit en particulier. Il les a soutenues & enseignées lui-même publiquement, en les prêchant dans de vastes Eglises à un grand peuple. Il les a fait imprimer ensuite non seulement en latin, mais encore en grec, afin qu'elles puissent être lues par toute la terre, & *que l'erreur*, comme il le dit du P. Q. à l'occasion de la traduction latine de son livre, quoique faite sans sa participation, *passe de nation en nation & de royaume en royaume.* Cela me

me paroît certainement meriter quelque censure. Et puisque le Pape est tombé dans la faute qu'il condamne, il doit aussi être sujet à la peine qu'il y a lui-même attachée.

Il ne serviroit de rien de m'objecter que le Pape en prêchant ces erreurs n'est point tombé dans l'excommunication, parceque sa Constitution n'avoit point encore paru, & qu'il n'avoit point encore condamné toutes ces fausses opinions comme de vraies héresies. Car outre que le P. Q. est dans le même cas, j'insisterois aussi-tôt, & vous demanderois, M. si presentement le Pape ne croit plus ces erreurs comme des verités catholiques. S'il ne les croit plus, il doit les retracter publiquement, & faire aussi imprimer sa retractation en grec & en latin, afin qu'elle puisse être repandue par tout le monde chretien. Sans cela les Jansenistes, dont le nombre est devenu prodigieux depuis la publication de la Bulle, diront immancablement qu'il persevere dans les mêmes sentimens, & qu'il regarde toujours ses homelies comme orthodoxes. Ce qui suffit pour le faire considerer par tous ceux qui avec nous se soumettront à la Constitution, comme un héretique, & par conséquent comme un excommunié. Ou plutôt on n'obéira point à la Constitution après que nous l'aurons acceptée, parce qu'on la suposera émanée d'un Pape héretique. Ce qui seroit capable de causer dans l'Eglise un schisme funeste, dont je voi plusieurs de mes Confreres tellement effrayés, qu'ils souhaitteroient que le Pape en cette occasion prît un parti, auquel je ne doute point, M. que vous ne vous opposiez de toutes vos forces.

Ces

Ces Prélats qui ne sont pas touchés comme nous des intérêts de la Société préferables à tous autres, quoique d'ailleurs nullement Jansenistes, voudroient que pour prevenir les suites d'une pareille division, le Pape révoquât & supprimât entiérement sa Constitution, en avouant ingenûment que quand il l'a faite, il n'a point parlé *ex cathedrâ*, n'ayant point consulté tout le Sacré College, mais qu'importuné par de pressantes sollicitations il a voulu decider de lui même sur des points les plus importants de la Religion, par des vues tout humaines, ce qui l'a fait tomber dans l'erreur où l'on ne manque point de tomber, quand on suit de si mauvais guides, comme S. S. le reconnoît elle-même dans une de ses homelies, qu'ils m'ont fait remarquer. 1. *Ubi scilicet ea quæ Dei sunt mundi rationibus expendimus, necesse est ut fallamur: nec certa unquam possunt esse judicia quæ humanæ prudentiæ viribus, non divinæ veritatis argumentis innituntur.* Je vous prie, M. de remarquer en passant ce, 2. *Necesse est ut fallamur,* qui ressemble fort au, 3. *Necesse est ut in peccatorum corde carnalis regnet cupiditas* de la 45. proposition Quesnellienne. A cela près ces

1. Quand nous jugeons des choses de Dieu par les raisons du monde, il est necessaire que nous nous trompions, & des jugemens appuyés sur les motifs de la prudence humaine, & non sur le fondement de la verité divine, ne peuvent jamais être certains. *Hom.* 10. *an.* 1704. *pag.* 172.

2. Il est necessaire que nous nous trompions.

3. Il est necessaire que la cupidité charnelle regne dans le cœur des pecheurs.

ces belles paroles, si on en croit ces Prélats, conviendroient parfaitement bien à la tête d'une Bulle où S. S. reconnoitroît sincerement la surprise qu'on lui a faite, & on le loueroit de faire de bonne grace ce que peut-être il sera obligé de faire par force.

Ce *peut-être* a rapport à la situation où cette affaire se trouve dans nos Assemblées. Car, nonobstant le serment solennel que nous avons tous fait de ne point decouvrir ce qui s'y passe, je crois, M. pouvoir vous dire confidemment que jusqu'icy je voi peu d'apparence, que cette Constitution soit jamais acceptée en France purement & simplement de la maniere dont le Pape & V. E. le souhaittent. Chacun dit que ce seroit vouloir detruire non seulement les libertés de l'Eglise Gallicane, mais même ce qu'il y a de plus sacré dans notre Religion. On cherche bien des modifications pour tâcher de vous contenter en quelque chose; mais sincerement on y est très embarrassé. On voudroit pouvoir montrer par de solides explications, que toutes les propositions censurées sont susceptibles d'un mauvais sens, & que c'est celui que vous y condamnez. Mais franchement, disent la plûpart des Docteurs que nous consultons, elles n'en ont qu'un bon, ou bien le mauvais qu'on y trouve est précisément celui que j'ai decouvert en divers endroits des homelies du Pape. Ainsi les condamner en ce sens-là, ce seroit faire retomber la censure sur ces chefs-d'œuvre d'éloquence.

Jugez donc, M. de l'embarras où sont les Evêques bien-intentionnés. Ils voyent avec douleur

douleur que tout ſe déchaîne contre la Conſtitution & en particulier & en public. Le Parlement ne peut y ſouffrir vos ſentimens Ultramontains au ſujet des excommunications, même injuſtes, & il prétend qu'ils tendent à l'entier renverſement de notre Monarchie. Le Clergé du ſecond ordre eſt encore plus partagé que les Evêques, ou plutôt tout ce qu'il y a d'Eccleſiaſtiques habiles ſoutient hautement qu'il n'y a pas une des 101. propoſitions qui ne ſoit très catholique, ſi on l'entend comme il faut; & on admire que, nonobſtant cela, le Pape ôſe declarer excommunié *ipſo facto* tout Seculier où Regulier, Laïque ou Ecclésiaſtique, Prêtre ou Evêque, Sujet ou Prince, homme ou femme, *Utriuſque ſexûs*, dit la Bulle, qui enſeigneroient ou défendroient quelqu'une, quelle qu'elle ſoit, non ſeulement en public, mais encore en particulier.

J'inſiſte encore, M. ſur cet article, parce que c'eſt ce qui révolte davantage. En effet ſi on s'en tient aux termes de la Bulle, il faut donc croire, qu'on ſera excommunié s'il arrive par hazard, que quelqu'une de ces propoſitions ſoit miſe ſur le tapis, & qu'on s'aviſe d'en parler ſeulement par maniere de diſpute, *etiam diſputative*. PEUT-ETRE même le ſera-t-on encore, l'orſqu'on en impugnera & combattra vigoureuſement quelqu'une que l'on croira veritablement héretique, FORSAN *impugnando*. Franchement, M. je n'approuve point ce *peut-être* qui fait douter s'il ſera permis même d'attaquer l'erreur. Je ſuis ſurpris que les Jeſuites de Rome ne vous ayent pas prié de le faire effacer. Ceux de ce païs-ci, qui ſont

mes

mes bons & intimes amis, en vont être terriblement embaraſſés. Scrupuleux comme je les connois, ils n'oſeront plus écrire contre l'exécrable Janſeniſme ni ſous leur nom, ni ſous le nôtre ; & nous y perdrons d'excellens Mandemens & de très belles Ordonnances, qui nous auroient fait honneur dans le public. C'eſt pour nous une perte irreparable.

Les termes de *conjunctim vel diviſim* font encore un terrible fracas parmi les Théologiens, qui ſont étonnés qu'on oſe ainſi declarer excommunié, quiconque enſeigneroit une ſeule des cent-une propoſitions; non ſeulement dans toute ſon étendue, mais encore dans la moindre de ſes parties. Car c'eſt le ſens que pluſieurs prétendent qu'il faut donner à ces termes. Pour moi je croi qu'ils ne ſignifient rien autre choſe, ſinon que S. S. défend de ſoutenir aucune des propoſitions ſoit conjointement avec les autres, ſoit même ſeule & ſéparément de toutes les autres. Il eſt vrai que la plûpart des 101. propoſitions étant complexes, & renfermant pluſieurs parties ou propoſitions partielles, & S. S. n'expliquant point ſi ſa cenſure, qui eſt abſolue, tombe ſur la totalité, ou ſeulement ſur quelqu'une de ces propoſitions partielles, ces Théologiens ont quelque raiſon de ſupoſer que l'intention de S. S. eſt qu'on condamne chacune de ces propoſitions; non ſeulement dans ſon tout, mais même dans chacune de ſes parties.

Conjointement ou ſeparement.

C'eſt ſur ce fondement qu'ils s'écrient: Quoi donc ſerons-nous à l'avenir excommuniés pour oſer dire, par exemple, avec le P. Queſnel.

„ La grace de Jesus-Christ est nécessaire pour
„ toute bonne action. Oui, Seigneur, tout est
„ possible à celui à qui vous rendez tout possi-
„ ble. Nous n'apartenons à la nouvelle al-
„ liance, qu'autant que nous avons part à sa
„ nouvelle grace. La grace est une opération
„ de la main toute puissante de Dieu. La gra-
„ ce est cette voix du Pere qui enseigne inté-
„ rieurement les hommes, & les fait venir à
„ Jesus-Christ. Dieu commande & tout se
„ fait: il parle en maître, & tout lui est sou-
„ mis. La grace de Jesus-Christ est une gra-
„ ce forte, puissante, souveraine, invincible.
„ Toutes les graces sont aussi gratuites & auf-
„ si dependantes de Dieu, que l'opération origi-
„ nale de l'Incarnation. Dieu éclaire l'ame &
„ la guerit, aussi-bien que le corps, par sa seu-
„ le volonté. Tous ceux que Dieu veut sau-
„ ver par Jesus-Christ le sont infailliblement.
„ Jesus-Christ s'est livré à la mort, afin de
„ délivrer pour jamais par son sang les aînés,
„ c'est-à-dire les élus de la main de l'Ange ex-
„ terminateur. On ne reçoit la grace chre-
„ tienne qu'en la personne de Jesus-Christ, à
„ qui nous sommes unis. La volonté que la
„ grace ne prévient point, est capable de tout
„ mal, & impuissante à tout bien. Que peut-
„ on être autre chose que ténebres, qu'égare-
„ ment & que péché sans la lumiere de la foi,
„ sans Jesus-Christ, sans la charité. Toute
„ connoissance de Dieu, même naturelle,
„ même dans les Philosophes payens, ne peut
„ venir que de Dieu. Le premier effet de la
„ grace du Baptême est de nous faire mourir
„ au

„ au péché. Il n'y a que deux amours d'où „ naissent toutes nos volontés & toutes nos „ actions; l'amour de Dieu qui fait tout pour „ Dieu & que Dieu recompense; & l'amour „ de nous-mêmes & du monde. La charité „ rend bon l'usage des sens. L'obeïssance „ à la loi doit couler de source, & cette sour- „ ce c'est la charité : Quand l'amour de Dieu „ en est le principe intérieur, & sa gloire la fin, „ le dehors est net. Nul péché sans l'amour „ de nous-mêmes. La foi justifie, quand elle „ opere. Qui veut s'approcher de Dieu ne „ doit pas venir à lui avec des passions brutales. „ Il n'y a que la grace de Jesus-Christ qui „ rende l'homme propre au sacrifice de la foi: „ sans cela rien qu'impureté, rien qu'indigni- „ té. La foi, l'usage, l'accroissement & la „ recompense de la foi, tout est un don de „ votre pure liberalité. Les afflictions servent „ toujours ou à punir le péché ou à purifier le „ pecheur. La crainte n'arrête que la main; „ & le cœur est livré au péché, tant que l'a- „ mour de la justice ne le conduit point. Moi- „ se & les Prophetes, les Prêtres & les Do- „ cteurs de la loi sont morts sans donner d'enfans „ à Dieu. Une marque de l'Eglise chretienne „ est qu'elle est catholique, comprenant & „ tous les Anges du Ciel & tous les élus & les „ justes de la terre & de tous les siecles. L'E- „ glise ou le Christ entier a pour chef le Ver- „ be incarné, & pour membres tous les saints. „ L'Eglise est un seul homme composé de „ plusieurs membres dont Jesus-Christ est la „ tête, la vie, la subsistance & la personne,

„ un seul Christ composé de plusieurs saints „ dont il est le sanctificateur. Il est utile en „ tout temps, en tous lieux, & à toutes sor- „ tes de personnes d'étudier & de connoî- „ tre l'esprit, la pieté & les mysteres de l'E- „ criture sainte. Le dimanche doit être san- „ ctifié par des lectures de piété, & sur tout „ des saintes Ecritures. Interdire la lectu- „ re de l'Ecriture, & particuliérement de l'E- „ vangile, aux Chrétiens, c'est interdire l'u- „ sage de la lumiere aux enfans de la lu- „ miere, & leur faire souffrir une espece „ d'excommunication. Ravir au simple peu- „ ple la consolation d'unir sa voix à celle de „ toute l'Eglise, c'est un usage contraire à la „ pratique Apostolique, & au dessein de Dieu. „ C'est une conduite pleine de sagesse, de „ lumiere & de charité, de donner aux ames „ le temps de porter avec humilité, & de „ sentir l'état du peché; de demander l'es- „ prit de penitence & de contrition, & de „ commencer au moins à satisfaire à la ju- „ stice de Dieu, avant que de les reconci- „ lier. On ne sçait ce que c'est que le pe- „ ché & la vraie penitence, quand on veut „ être retabli d'abord dans la possession des „ biens dont le peché nous a depouillés, & „ qu'on ne veut point porter la confusion de „ cette separation. La crainte d'une excom- „ munication injuste ne nous doit jamais „ empêcher de faire notre devoir. On „ ne sort jamais de l'Eglise, lors même qu'il „ semble qu'on en soit banni par la mechan- „ cheté des hommes, quand on est attaché „ à Dieu, à Jesus-Christ & à l'Eglise même

„ par

,, par la charité. C'est imiter S. Paul, que ,, de ſouffrir en paix l'excommunication & ,, l'anathéme injuſte, plutôt que de trahir la ,, verité, loin de s'élever contre l'autorité, ,, ou de rompre l'unité. Jesus guerit quel- ,, quefois les bleſſures que la précipitation ,, des premiers Paſteurs fait ſans ſon ordre, ,, il retablit ce qu'ils retranchent par un ze- ,, le inconſideré. Il n'arrive que trop ſou- ,, vent que les membres le plus ſaintement ,, & le plus étroitement unis à l'Egliſe, ,, ſont regardés & traittés comme indignes ,, d'y être, ou comme en étant déjà ſepa- ,, rés. L'entetement, la prévention, l'ob- ,, ſtination à ne vouloir ni rien examiner ni ,, reconnoître qu'on s'eſt trompé, changent ,, tous les jours en odeur de mort, à l'égard ,, de bien des gens, ce que Dieu a mis dans ,, ſon Egliſe pour y être une odeur de vie, ,, comme les bons livres, les inſtructions, les ,, ſaints exemples &c.

Preſque tous les Théologiens & même un grand nombre d'Evêques, regardent, M. toutes ces propoſitions, comme autant de verités, ou comme de très belles ſentences, pieuſes & ſpirituelles, ſur leſquelles quelques-uns de nos plus dévots ſont leur meditation chaque matin, depuis l'impreſſion de la Bulle. Ceux-ci-bien loin d'être diſpoſés à les condamner avec les qualifications dont il vous a plu de les faire flêtrir, diſent hautement qu'ils aimeroient mieux mourir millefois, que de dire anathême à des choſes ſi ſaintes. Ils oſent même defier le Pape d'y appliquer une ſeule de ces qualifica-

tions ; ajoutant avec une effronterie insupportable, que s'il s'avisoit de le faire par une nouvelle Constitution, ils le defereroient aussi-tôt au premier futur Concile, lui & sa Constitution. Et ils sont assez témeraires pour vouloir prouver que ces qualifications conviennent au contraire aux contradictoires de ces propositions.

Voici, M. ces contradictoires telles qu'ils les proposent, afin que vous puissiez mieux juger s'ils ont quelque raison de declamer ainsi contre une decision si respectable.

„ La grace efficace de Jesus-Christ n'est „ point necessaire pour toute bonne action. „ On peut fort bien s'en passer, & agir „ sans ce secours.

„ Non, Seigneur, il n'est point necessaire „ que vous me rendiez tout possible par une „ grace qui opere en moi. Sans cette grace „ j'ay tout le pouvoir qu'il me faut.

„ Il n'est point vrai que nous n'appartenions à la nouvelle alliance, qu'autant que „ nous avons part à la nouvelle grace, qui „ opere en nous ce que Dieu nous commande.

„ La grace n'est point l'operation de la „ main toute puissante de Dieu, que rien ne „ peut empêcher ni retarder.

„ Elle n'est point non plus cette voix du „ Pere qui enseigne intérieurement les hommes & les fait venir à Jesus-Christ.

„ Il est faux que Dieu commande, & que „ tout se fasse; qu'il parle en maître, & que „ tout lui soit soumis.

„ La

„ La grace de Jesus-Christ n'est point une „ grace forte, puissante, supréme, invincible.

„ Toutes les graces ne sont point gratuites, „ & ne dependent point de Dieu comme l'o„ peration originale de l'Incarnation.

„ Ce n'est point par sa seule volonté que „ Dieu éclaire & guerit l'ame comme le „ corps.

„ Dieu a beau vouloir nous sauver par Je„ sus-Christ. Il n'est point pour cela infailli„ blement certain que nous le serons.

„ Jesus-Christ ne s'est point livré à la mort, „ afin de délivrer pour jamais par son sang les „ aînés, c'est-à-dire, les élus de la main de „ l'Ange exterminateur.

„ Il est très faux que la Grace chretienne ne „ soit reçue qu'en la personne de Jesus-Christ, „ à qui nous sommes unis.

„ La volonté que la grace ne prévient point „ est encore capable d'éviter le mal, & assez „ puissante pour faire le bien.

„ Nous pouvons être dans la lumiere sans „ la foi, dans la voie sans Jesus-Christ, dans „ la justice sans la charité.

„ Il n'est point vrai que toute connoissance „ de Dieu, même naturelle, même dans les „ Philosophes payens, ne puisse venir que de „ Dieu.

„ Le premier effet de la grace du baptême „ n'est point de nous faire mourir au peché.

„ Il n'est point vrai qu'il n'y ait que deux „ amours d'où naissent toutes nos volontés & „ actions.

„ Il y a un milieu entre l'amour de Dieu,

„ & l'amour du monde & de nous mêmes.
„ La charité seule ne rend point bon l'usage
„ des sens, & sans elle on peut faire chretienne-
„ ment des actions chretiennes.
„ L'obéissance à la loi ne doit point couler
„ de sa source, ou du moins cette source n'est
„ point la charité : Quand même l'amour de
„ Dieu n'en est point le principe intérieur ni
„ sa gloire la fin, le dehors ne laisse pas d'être
„ net, & ce n'est ni hypocrisie ni fausse ju-
„ stice.
„ Il est faux qu'aucun peché ne soit sans
„ amour de nous-mêmes.
„ La foi ne justifie point toujours quand elle
„ opere, car quelquefois elle opere sans la cha-
„ rité.
„ Qui veut s'aprocher de Dieu, peut venir
„ à lui avec des passions brutales, & par la
„ seule crainte comme une bête.
„ L'homme, sans la grace de Jesus-Christ,
„ n'est ni impur, ni indigne ; & il ne laisse
„ pas d'être encore propre au sacrifice de la
„ foi.
„ La foi, l'usage & l'accroissement de la
„ foi ; tout cela n'est point un don de la pure
„ liberalité de Dieu.
„ Il est faux que les afflictions servent tou-
„ jours ou à punir le peché ou à purifier le
„ pecheur.
„ La crainte suffit toute seule pour changer
„ le cœur, sans aucun amour de la justice.
„ Moyse aussi-bien que Jesus-Christ ; la
„ loi aussi-bien que l'Evangile, ont donné des
„ enfans à Dieu.

„ Ce

„ Ce n'eſt point une marque de l'Egliſe „ chretienne qu'étant catholique, elle com- „ prenne tous les Anges du ciel & tous les „ élus & les juſtes de la terre & de tous les „ ſiecles.

„ L'Egliſe, Jeſus-Chriſt entier, n'a point le „ Verbe incarné pour chef, ni tous les Saints „ pour membres.

„ L'Egliſe n'eſt point un ſeul homme com- „ poſé de pluſieurs membres, dont Jeſus- „ Chriſt ſoit le chef, la vie, la ſubſiſtance & „ la perſonne. Ce n'eſt point non plus un ſeul „ Chriſt, compoſé de pluſieurs Saints, dont „ il ſoit le ſanctificateur.

„ Il n'eſt point néceſſaire, ni même utile, „ en tout temps, en tout lieu & à toute „ ſorte de perſonnes d'étudier & de connoî- „ tre l'eſprit, la pieté & les myſteres de la „ ſainte Ecriture.

„ Les chretiens peuvent fort bien ſe paſſer „ de ſanctifier le Dimanche par des lectures „ de piété, ſur tout des ſaintes Ecritures. Il „ n'y a aucun danger à les priver de cette „ conſolation.

„ Interdire la lecture de l'Ecriture ſainte, „ & particuliérement de l'Evangile, aux Chre- „ tiens, ce n'eſt point interdire l'uſage de la „ lumiere aux enfans de la lumiere, ni leur „ faire ſouffrir une eſpece d'excommunica- „ tion.

„ C'eſt une choſe fort conforme à la pra- „ tique Apoſtolique & aux deſſeins de Dieu, „ que de défendre aux fideles d'unir leur voix „ à celle de toute l'Egliſe.

„ Ce n'est point une conduite pleine de „ sagesse, ni de lumiere, ni de charité de „ donner aux ames le temps de porter avec „ humilité & de sentir l'état de péché; de „ demander l'esprit de penitence & de con„ trition, & de commencer au moins à sa„ tisfaire à la justice de Dieu, avant que de „ les reconcilier.

„ Ce n'est point ignorer ce que c'est que „ le péché & la vraie penitence, que de vou„ loir être retabli d'abord dans la possession „ des biens dont le péché nous a depouillés, „ & de refuser de porter la confusion de cette „ separation.

„ La crainte d'une excommunication in„ juste doit quelquefois, & même toujours, „ nous empêcher de faire notre devoir. Nous „ avons beau demeurer attachés à Dieu, à Je„ sus-Christ, & à l'Eglise par la charité, nous „ ne laissons pas de sortir de cette même Egli„ se toutes les fois que nous en sommes ban„ nis, quoi qu'il semble que nous ne le soyons „ que par la méchanceté des hommes.

„ C'est imiter saint Paul que de trahir la „ vérité, s'élever contre l'autorité, & rompre „ l'unité plutôt que de souffrir en paix l'excom„ munication & l'anathême injuste.

„ Jesus-Christ ne guerit jamais les blessures „ que fait la precipitation des premiers Pa„ steurs, quoi qu'ils agissent sans ordre, & il ne „ retablit point ce qu'ils retranchent par un „ zele même inconsideré.

„ Il n'arrive jamais que les membres le plus „ saintement, & le plus étroitement unis à l'E„ glise

„ glise, soient regardés & traittés comme indi-
„ gnes d'être dans l'Eglise, ou comme en étant
„ déja separés.

„ Ni l'entêtement, ni la prévention, ni
„ l'obstination à ne vouloir rien examiner ou à
„ ne vouloir point reconnoître qu'on se soit
„ trompé, ne changent jamais pour personne,
„ ou du moins très rarement & pour peu de
„ gens, en odeur de mort, ce que Dieu a mis
„ dans son Eglise pour y être une odeur de
„ vie, comme les bons livres, les instructions,
„ les saints exemples &c.

On ne peut nier, M. que ce soient là en effet les contradictoires des propositions, que le louable desir d'étendre le plus loin qu'il est possible les frontiéres du Molinisme, vous a porté à faire condamner. On ne peut nier non plus que de recevoir la condamnation de propositions condamnées comme fausses & comme héretiques, ce ne soit en admettre les contradictoires comme des vérités incontestables de foi.

Or je vous avoue franchement, M. que quelque envie que j'aye de faire recevoir la Constitution de la maniere dont je sçai que vous le desirez, ces contradictoires m'ont fait quelquefois de la peine. Je voi plusieurs de mes Confreres, d'ailleurs bien intentionnés, & prêts à tout faire pour le Pape & pour les Jésuites, qui m'avouent en particulier, que la plûpart de ces contradictoires leur paroissent des hérésies & des blasphémes, dont la lecture seule les fait frémir. Je leur conseille de ne point trop approfondir ces ma-

tieres, pour ne point s'exposer aux scrupules. C'est pour cela que j'évite, autant que je puis, d'entrer dans ces discussions avec certains Prélats & certains Théologiens, avec qui, malgré moi, je suis quelquefois obligé de traiter, & qui vous ont toujours S. Augustin & S. Thomas à la bouche. Rien n'est plus incommode, M. car quoique dans le fond je ne fasse pas plus de cas que Votre Eminence, de l'autorité de ces deux Saints, cependant il faut encore garder le *decorum*, & ne point choquer trop ouvertement la prévention furieuse, où l'on est en faveur de leur doctrine; & je prendrai la liberté de vous dire que c'est le défaut de la Constitution, d'avoir trop peu ménagé l'entêtement du public sur ce point.

Aussi, je ne répons gueres aux objections qu'on me fait; je prens toujours le parti de les éluder, & j'exhorte chacun à ne point tant remuer les livres, & ne point tant consulter les Théologiens, mais à écouter Rome comme l'interprête de la divinité & la maîtresse de la vérité, à se soumettre aveuglement à son doux empire, & à redouter ce pouvoir absolu qu'elle a dans tout l'univers, de lier & de délier qui elle veut. Ce n'est pas à nous à examiner si elle le fait justement ou injustement. Je me sers pour cela de ces admirables paroles de la seiziéme homelie du Pape. 1. *Hæc siquidem urbs populorum*

1. Cette Ville, l'abrégé de tous les Peuples & de toutes les Nations, a reçu une telle dignité de la personne de cette pierre solide, dont elle

lorum terrarumque omnium grande compendium, talem ac tantam à propiori solidissimæ illius Petræ conspectu dignitatem accepit, ut quæ omni olim scelerum errorumque colluvione deformabatur, nunc divinitatis interpres, veritatis magistra prædicitur; suumque toto jam orbe majus imperium novâ ligandi atque solvendi potestate ad cœlum usque protulerit. Je crie aussi de toutes mes forces à l'excommunication & à l'anathême. 1. *Timeant igitur ligati, timeant soluti. Qui soluti sunt, timeant ne ligentur: qui ligati sunt, orent ut solvantur.*

Mais je m'apperçois, Monseigneur, que ces raisons generales ne suffisent pas, & que ces menaces vagues d'excommunication ne les épouvantent point. Ils se moquent de moi, & me renvoient toujours à Gerson, lorsqu'ils m'entendent dire que generalement & dans quelque cause que ce soit, le pouvoir d'excommunier ne manque jamais au succeseur de S. Pierre. Je me tue, mais en vain, à leur répeter ces belles paroles d'une des Home-

est honorée, que de déformée qu'elle étoit autrefois par les crimes & les erreurs de toutes sortes qui y venoient fondre de toutes parts, elle est maintenant reconnue pour être l'interprête de la divinité & la maîtresse de la vérité, & elle étend jusqu'au ciel le nouvel empire qu'elle a dans tout l'univers, par la puissance qui lui a été accordée de lier & de délier. *Hom. 16. pag.* 228.

1. Que ceux qui sont liés craignent; que ceux qui sont déliés craignent encore: que ceux-ci craignent d'être liés, & que ceux-là prient pour être deliés, *Hom.* 10. *pag.* 184.

Hom. 10. pag. 186. Homelies de Sa Sainteté : „ Qu'ils reconnoissent, qu'ils craignent, qu'ils respectent „ cette puissance de lier & de délier que le „ Seigneur a accordée à Pierre, & qui ne manque point à son indigne héritier : *Agnoscant pariter, metuant, revereantur ligandi atque solvendi potestatem illam quæ Petro à Domino tradita in indigno hærede non deficit.* Ils me soutiennent hardiment que le pouvoir donné au Pape, n'est que pour l'édification & non pour la destruction ; & ils prétendent que l'Apôtre qui a dit cela, a résisté quelquefois à S. Pierre.

J'ay donc besoin, M. que V. E. m'envoye promptement d'amples éclaircissemens sur toutes ces difficultés Si elles sont au-dessus de ma portée, elles ne seront point au-dessus de la vivacité de vos lumieres & de votre vaste érudition. Vos reponses ne seront pas utiles à moi seul. Je les communiquerai à tous ceux de mes Confreres, qui sont dans les mêmes sentimens que moi, sur tout aux Prélats de la Commission, qui cherchent des explications depuis plus de deux mois. C'est pour dresser une Instruction pastorale uniforme, où ils tâcheront, disent-ils, de donner à la Bulle un sens catholique, pour la faire publier avec cette précaution dans nos dioceses, après que nous l'aurons reçue purement & simplement dans notre Assemblée.

Je finis cette Lettre, peut-être trop longue, en vous suppliant d'excuser les négligences, les vivacités, & quelques legéres contradictions que vous pourrez y rencontrer. Vous voyez

par